

BEAUHARNOIS VOUS INFORME

Vol. 7 - N°2 / le 10 février 2017

02
2017



LE MOT DU MAIRE

Après cinq ans de combat acharné, les travaux de démantèlement de l'épave du Katryn Spirit ont enfin commencé au début du mois de janvier. En effet, le gouvernement fédéral a octroyé en décembre dernier le contrat pour la construction d'un batardeau autour du cargo abandonné afin de l'isoler du fleuve et d'assurer que les travaux de démantèlement ne contamineront pas le Saint-Laurent. Depuis le début de janvier, les camions se succèdent donc pour déposer près de l'épave des tonnes de roches qu'une pelle mécanique prend par la suite et dépose délicatement au fond du fleuve pour éviter de soulever les sédiments contaminés présents aux abords du site de l'ancienne usine Elkem. Le mur de pierre dépasse déjà l'arrière de l'épave vers le large et rejoindra par la suite l'avant sur une longueur d'environ 400 pieds.

L'échéancier prévu par le fédéral est actuellement respecté et nous espérons que tout sera réglé au printemps. Lorsque le démantèlement sera complété, on retirera la pierre du fleuve.

Malgré toutes ces démarches, certains avaient encore la présomption que le gouvernement aurait dû autoriser la démolition dans le fleuve et que notre volonté de préserver l'environnement ne s'appuyait sur aucune démonstration réelle de risque. Les précautions prises actuellement démontrent bien que ce milieu aquatique est extrêmement sensible et qu'aucune activité de ce type ne devrait jamais s'y dérouler, sans compter que si l'autorisation avait été permise une première fois, le propriétaire actuel du site aurait pu récidiver à répétition.

Ce fut une longue bataille, mais cela prouve que lorsque l'on tient son bout, on finit par avoir gain de cause.

Merci à tous ceux qui nous ont supportés depuis cinq ans, aujourd'hui nous pouvons tous être fiers de l'avancement de ce dossier.

Claude Haineault
Maire de Beauharnois



DANS CE NUMÉRO

RELÂCHE SCOLAIRE
02 • 03 • 04 • 05

ACTUALITÉS
06 • 07

PRÉVENTION
08

CULTURE ET LOISIRS
09 • 10

AVIS PUBLICS / GREFFE
11 • 12

PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
MUNICIPAL

LE MARDI 7 MARS
À 19 H

VILLE DE
Beauharnois
ville.beauharnois.qc.ca



RELÂCHE

Voici le calendrier des activités de la semaine de relâche organisées par la Ville de Beauharnois et la Maison des jeunes de Beauharnois.

TOUTES LES ACTIVITÉS OFFERTES PAR LA VILLE SONT GRATUITES!

ARÉNA ANDRÉ-RICHARD

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 12 h 30 à 13 h 50
Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 13 h à 14 h 20

HOCKEY LIBRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
12 ans et moins : 14 h 30 à 15 h 20
13 ans et + : 15 h 30 à 16 h 20

L'ACADÉMIE DES JEUNES SPORTIFS CAMP DE JOUR POUR LES ENFANTS

L'Académie des jeunes sportifs tiendra un camp à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois du **6 au 10 mars de 7 h à 18 h**.

La programmation sera diffusée dans les semaines à venir sur le site de l'Académie au www.academiejs.com.

Information: Alexandre Montpetit, 450 374-7854 | academiejs@outlook.com.

INSCRIPTION
EN LIGNE
DÈS LE
14 JANVIER

academiejs.com



SCOLAIRE

ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES

Inscriptions obligatoires. Places limitées. Information : 450 225-6878

LUNDI 6 MARS

BAGNADE
14h à 15h30

CITÉ DES ARTS ET
DES SPORTS (Valleyfield)
Gratuit

CINÉMA
15h30 à 17h

VALLEYFIELD
15\$ / Transport inclus

MARDI 7 MARS

**HOCKEY
SUR GLACE**

11h à 13h
ARÉNA ANDRÉ-RICHARD
Gratuit

ISAUTE
17h à 21h

BROSSARD
30\$ / Transport inclus
www.isaute.ca

MERCREDI 8 MARS

BOWLING
14h à 17h

SALON DE QUILLES
5 ÉTOILES
Gratuit

SPIN SKATEPARK
14h à 21h

BROSSARD
15\$ / Transport inclus

**SOIRÉE JEUX
DE SOCIÉTÉ**
18h à 21h

MAISON DES JEUNES
DE BEAUHARNOIS
Gratuit



ATELIER GRAFF
18h à 21h

MAISON DES JEUNES
DE BEAUHARNOIS
Gratuit

JEUDI 9 MARS

**ACTIVITÉ
GRANDS FRÈRES /
GRANDES SŒURS**
10h à 13h

Avec la Maison des enfants,
raquettes et dîner
BOIS ROBERT
Gratuit

SKI BROMONT

15\$ pour les membres du
Club de ski de la MDJ
60\$ non-membres
Transport inclus

VENDREDI 10 MARS

ATELIER GRAFF
12h à 17h

MAISON DES JEUNES
DE BEAUHARNOIS
Gratuit

**CABANE À SUCRE
LA BRANCHE**

SAINT-ISIDORE
20\$ / Transport inclus



Découvrez la
programmation
complète sur les
réseaux sociaux.

ACTIVITÉS
POUR LES JEUNES DE
12 À 17 ANS



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR :



RELÂCHE

ACTIVITÉS DE LA VILLE

Inscription et information: 450 429-3546, poste 242 | loisirs@ville.beauharnois.qc.ca

LUNDI 6 MARS

JEUX DE SOCIÉTÉ



10h à 12h

En collaboration avec
la boutique **Courageux**
Centre communautaire
SALLE YVON-JULIEN

ATELIER CULINAIRE

9h à 10h: 5 à 6 ans
10h à 11h: 7 à 9 ans
11h à 12h: 10 à 12 ans

Centre communautaire
SALLE NORMAND-
LAMOUREUX
Inscription obligatoire

INITIATION AU MÉTIER DE POMPIER

GROUPE 1
13h30 à 14h30
GROUPE 2
14h30 à 15h30

Apprends les rudiments
du métier de pompier avec
les pompiers de la caserne
de Beauharnois.

CASERNE
DE BEAUHARNOIS
Inscription obligatoire



MARDI 7 MARS

INITIATION À LA PÉTANQUE

9h à 12h

CENTRE DE PÉTANQUE
DU BEL-ÂGE
183, chemin de la Beauce
Inscription obligatoire

HEURE DE CONTE ET BRICOLAGE

Dès 9h30
Halte familiale
de Beauharnois
Centre communautaire
SALLE DOMINIQUE-JULIEN
Inscription obligatoire
Information:
450 225-2725

ATELIER SCIENTIFIQUE

13h à 14h: 6 à 8 ans
14h à 15h: 9 à 12 ans

À l'aide du générateur
Van der Graff, expérimente
différents principes reliés
à l'électricité. Tu en resteras
les cheveux dressés sur
la tête!

Centre communautaire
SALLE DOMINIQUE-JULIEN
Inscription obligatoire

ATELIER CRÉATION BIJOUX

13h à 15h
Création de toutes
sortes de bijoux!
MEZZANINE DE
LA BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS



MERCREDI 8 MARS

INITIATION À LA MUSIQUE

10h30 à 12h

Par l'École de Musique
Joël Deslauriers
MAISON DES JEUNES
DE BEAUHARNOIS
Inscription obligatoire



Découvrez la
programmation
complète sur les
réseaux sociaux.

NOUVEAUTÉ
CETTE ANNÉE,
PLUSIEURS ACTIVITÉS
PARENT-ENFANT!

Les activités parent-enfant
sont identifiées par ce
pictogramme :



SCOLAIRE

BRICO-FERMIÈRES DE BEAUHARNOIS

GROUPE 1

10h30 à 12h

GROUPE 2

13h30 à 15h

Confection d'un petit
hibou et d'un pot pour
ranger les crayons.

Centre communautaire
SALLE DOMINIQUE-JULIEN

Inscription obligatoire



JEUDI 9 MARS

INITIATION À LA MENUISERIE ET À LA CHARPENTERIE

9h à 10h: 7 à 9 ans

10h à 11h: 10 à 12 ans

En collaboration avec
les menuisiers de la Ville
de Beauharnois.

ÉDIFICE AUGUSTE-HÉBERT

Inscription obligatoire



ATELIER ARTISTIQUE

9h à 10h: 5 à 6 ans

10h à 11h: 7 à 9 ans

11h à 12h: 10 à 12 ans

Réalisation d'une illustration
avec l'aide d'un artiste.

**L'enfant doit obligatoirement
être accompagné
d'un parent.**

Centre communautaire
SALLE YVON-JULIEN

Inscription obligatoire



ACTIVITÉ SPÉCIALE À LA HALTE

Les détails sur le site
Internet de la Halte.

Centre communautaire
SALLE DOMINIQUE-JULIEN

Inscription obligatoire

Information :
450 225-2725 et
Facebook de la
Halte familiale

JOURNÉE FAMILIALE

13h à 16h

Jeux gonflables, zone
Bout'Choux et animation.

GYMNASSE DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE DES
PATRIOTES-DE-
BEAUHARNOIS



VENDREDI 10 MARS

YOGA

10h15 à 11h: 6 à 8 ans

11h15 à 12h: 9 à 12 ans

Les enfants sont invités
à venir apprendre
les rudiments du yoga
avec leur(s) parent(s).

STUDIO Y
3, rue Charest

Inscription obligatoire



FAB-LAB

13h à 16h: 8 ans et plus

Viens t'initier à l'impression
3D. Tu pourrais repartir
avec ton propre objet!

MEZZANINE DE
LA BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS

Inscription obligatoire



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR :





Beauharnois en santé

COOP DE SOLIDARITÉ

UN PÉDIATRE SPÉCIALISTE EN GASTRO-PÉDIATRIE À LA COOP

Le Dr Corentin Babakissa, pédiatre et spécialiste en gastro-pédiatrie, se joint à l'équipe de Beauharnois en santé – Coop de solidarité.

Le Dr Babakissa sera présent à la coopérative :

Vendredi 10 février de 9 h à 16 h

Vendredi 24 février de 9 h à 16 h

Ce service est gratuit, couvert par la RAMQ et offert à tous les enfants de 0 à 17 ans.

MERCI!

Grâce au soutien financier de ses membres et partenaires, la Coopérative peut continuer à travailler au recrutement des professionnels de la santé afin d'offrir des services de proximité et d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé pour la population.

PARTENAIRES :

Caisse Desjardins de Beauharnois,
Michel Ménard, Patrick Bélanger,
Jean-Philippe Lambert &
Pascal Riopel, pharmaciens inc.,
Ville de Beauharnois et Centre local
de développement (CLD).



CONFÉRENCE

La sexualité chez le retraité

Par Karine Archambault,
sexologue psychothérapeute.

21 février, de 18 h à 19 h 30

Gratuit pour les membres
5 \$ non-membres



APPRENEZ À
SAUVER
DES VIES!

FORMATION RCR (réanimation cardiorespiratoire)

Par Karine Duchesneau, formatrice certifiée par la fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.

Formation de quatre heures axée sur la RCR avec défibrillateur, l'étouffement, les signes avant-coureurs de l'AVC et l'infarctus.

15 février, 17 h

55 \$ pour le Guide et le certificat.
Le nombre de places est limité.

COOP SANTÉ : 33, rue Richardson, Beauharnois

Pour obtenir des informations et pour prendre rendez-vous, composez le : 450 395-3990.



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

VENTE DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Des centaines de livres tirés de la collection de la bibliothèque seront en vente.

Apportez de l'argent comptant et vos sacs à emplettes!

9,10 et 11 mars à la mezzanine de la bibliothèque selon les heures normales d'ouverture.

LES LIVRES
SONT VENDUS
**AU PRIX
DE 1 \$.**

COUP DE CŒUR

En février, on tombe en amour! Sous le thème *Février mois Coup de cœur*, les usagers des bibliothèques publiques de toutes les régions du Québec sont invités à découvrir les coups de cœur des membres du personnel grâce aux autocollants apposés aux différents documents qui composent les collections des bibliothèques.

Le personnel de la bibliothèque de Beauharnois vous invite à venir découvrir ses coups de cœur!



LA NOUVELLE SAISON SE PRÉPARE

À POINTE-DU-BUISSON, MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE!

OFFRES D'EMPLOI

Animateur d'activités et archéologue-animateur

Temps plein, saisonnier

Le Musée est à la recherche de candidats et candidates pour l'animation de ses activités et de son site archéologique pour la saison estivale 2017. Les postes sont à horaire régulier de 32,5 heures par semaine et exigent de travailler les fins de semaine. Les personnes recherchées doivent être disponibles du 1^{er} mai au 9 septembre à temps plein, et à temps partiel jusqu'au 31 octobre. Elles doivent également répondre aux critères d'éligibilité du programme Emploi Été Canada ou Jeunesse Canada au Travail.

Information: www.pointedubuisson.com/contacter

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à M^{me} Caroline Nantel: direction@pointedubuisson.com.

Date limite pour postuler: vendredi 24 mars



Pour plus
d'informations,
consultez notre
dépliant explicatif
sur notre site
internet

COMPTE DE TAXES

N'oubliez pas que
le 1^{er} versement du compte
de taxes est payable
au plus tard le 1^{er} mars.

Pour toutes questions,
contactez le Service
des finances 450 429-3546,
poste 239.



SOYEZ ROMANTIQUES SANS DANGER!

Voici quelques conseils à l'approche de la Saint-Valentin :

POÊLON À FONDUE

Ne vous empressez pas de remplir un réchaud qui vient de s'éteindre. Pour éviter les risques de brûlures, utilisez un deuxième réchaud. Assurez-vous que la base et que le réchaud sont installés sur une surface incombustible et stable. Pour éviter les risques associés au déversement et au débordement de liquide inflammable, vous pouvez désormais utiliser une boîte de réchaud contenant un gel combustible facilitant la manipulation.

CHANDELLES

Romantisme rime avec chandelles, mais soyez vigilants!

- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance;
- N'allumez jamais une chandelle sur un meuble surplombé d'une tablette, près des rideaux ou de tout autre objet qui risque de prendre en feu;
- Assurez-vous de toujours éteindre les chandelles avant de quitter une pièce et avant d'aller dormir;
- Placez les chandelles dans des chandeliers à l'épreuve du feu et assurez-vous qu'ils puissent retenir la cire qui s'écoule;
- Ne laissez jamais la chandelle brûler en entier.



FOYER À L'ÉTHANOL

L'utilisation d'un foyer à l'éthanol ne vient pas sans risques. Voici quelques conseils afin d'en assurer un usage sécuritaire :

- Utilisez l'éthanol recommandé par le fabricant pour éviter la mauvaise combustion;
- Soyez prudent lors du remplissage et de l'allumage, l'éthanol dégage des vapeurs inflammables à la température ambiante;
- Laissez refroidir le brûleur environ 15 minutes avant de le remplir;
- Gardez à distances les allumettes, chandelles et briquets;
- N'entrez pas plus de 5 litres d'éthanol dans une pièce;
- Évitez de stocker des combustibles, dans une pièce où se trouve un foyer ou une source de chaleur;
- Rappelez-vous que les foyers de table ne doivent pas dépasser 10 000 BTU et doivent être munis d'une paroi de verre trempé d'au moins 10 mm d'épaisseur;
- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait la norme canadienne ULC/ORD-C627.1-2008;
- Ne laissez jamais un foyer à l'éthanol sans surveillance lorsqu'il est en fonction;
- Informez votre compagnie d'assurance de votre intention d'utiliser un foyer à l'éthanol.

Également appelé bioéthanol ou alcool éthylique, l'éthanol est un combustible hautement inflammable.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS



FÉVRIER

10

PÉDAGO-LEGO

13h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242

11

DANSE DE LA SAINT-VALENTIN MAISON DES JEUNES DE BEAUHARNOIS

19h à 23h

Information: 450 225-6878



18

HEURE DU CONTE

10h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242

20

DÎNER DE L'AQDR POUR BRISER L'ISOLEMENT

11h30

Restaurant Terrasse du lac,
286, boul. de Maple Grove

Information: 450 225-0505



22

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

13h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242

24

PÉDAGO-LEGO

13h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242

JOURNÉE SPAGHETTI AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

11h à 13h30 et 17h à 19h

Salle Marie-Rose du
centre communautaire

**5 ans et moins avec adulte
(2 enfants maximum): gratuit**

6 à 11 ans: 5\$

12 ans et plus: 10\$

Consommations vendues
sur place

Information: 450 429-6453

facebook.com/cabbeauharnois

25

CHALLENGE SUR GLACE FIN DU CHAMPIONNAT – SÉRIE ESKAPE

Dès 10h

358, boul. de Maple Grove

Information:

Sylvain Allard 514 708-8829

MARS

3

SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DE LA FÊTE DES CITOYENS 2017

17h à 20h

Salle du Pic,
260, chemin Saint-Louis

**Billets en vente à l'hôtel
de ville: 10\$**

5 ans et moins: gratuit

Information:

450 429-3546, poste 242

5

DÉJEUNER DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

À la salle de la Légion
358, boul. de Maple Grove

Information: 450 429-7191

8

DÎNER DE LA FADOQ

Centre communautaire
(local 316)

Information:

Denis Grondin 450 429-3362

9-10-11



VENTE DE LIVRES USAGÉS

Selon les heures normales
d'ouverture

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 260





MAISON DES JEUNES

CLUB DE SKI EVEREST

La Maison des jeunes est fière de compter 43 membres dans son Club de ski cette année.

PROCHAINES SORTIES :

10 février en soirée

25 février pour la nuit blanche

4 mars en soirée

Un dîner avec tous les membres aura lieu lors de la dernière sortie, le 4 mars. Plusieurs prix de présence à gagner et le tirage d'un abonnement saisonnier pour l'an prochain.

DANSE DE LA SAINT-VALENTIN

La Maison des jeunes organise une danse spéciale pour la Saint-Valentin.

Samedi 11 février de 19h à 23h

Animation et prix de présences DJ Scooby à la musique.



COÛT
D'ENTRÉE
4 \$



SOIRÉE DE QUILLES

AU PROFIT DE LA MAISON DES ENFANTS MARIE-ROSE

Billets en vente au salon de quilles 5 étoiles et à la Maison des enfants.

Information: Pierre Demers 450 395-0704



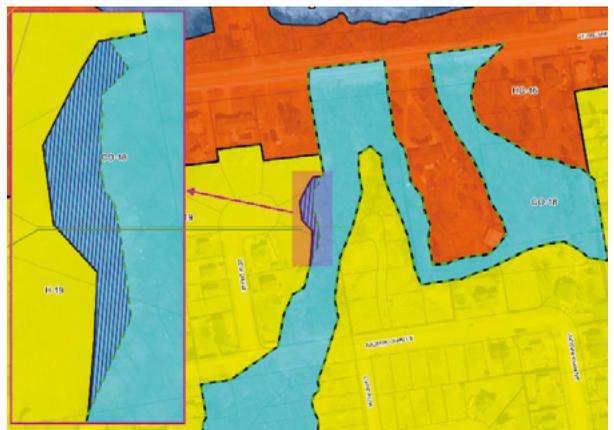
1 AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum dans le cadre du second projet de règlement numéro 701-24.

Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 31 janvier 2017 sur le premier projet de règlement numéro 701-24, le conseil municipal de la Ville de Beauharnois a adopté le second projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, aux fins de modifier les limites des zones H-19 et CO-18, le 7 février 2017. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les zones visées H-19 et CO-18 et les zones contiguës HC-16, CO-17, PAE-20, HC-21, H-22 et A-23 sont illustrées aux croquis.



ZONES VISÉES ET MODIFICATION : Ces zones sont situées dans le secteur ouest plus particulièrement sur la rue de la Coulée. Il s'agit d'agrandir la limite de la zone H-19 à même la zone CO-18 afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur un lot vacant.

Toutes les personnes habiles à voter peuvent signer une demande de participation à un référendum dans le cadre de ce second projet de règlement.

CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE DE PARTICIPER À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 701-24.

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- Être reçue au bureau de la Ville de Beauharnois, au plus tard le **20 février 2017** ;
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et une (21) personnes ;

PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne habile à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné toute personne qui, le **7 février 2017**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné, depuis au moins six (6) mois, au Québec, et doit également, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- Être, depuis au moins douze (12) mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné ;

SUITE À LA PAGE 12



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR :



AVIS PUBLICS / GREFFE

SUITE DE LA PAGE 11

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

ABSENCE DE DEMANDES

La disposition du second projet de règlement numéro 701-24 qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide permettra de l'inclure dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

CONSULTATION DE PROJET

Le second projet de règlement numéro 701-24 peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice, 2^e étage, Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.

Donné à Beauharnois, ce 10 février 2017.

Manon Fortier, greffière

2 AVIS PUBLIC – ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, le règlement suivant a été adopté:

o Règlement numéro 2016-10 relatif au contrôle et à la garde des animaux

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 10 février 2017.

Manon Fortier, greffière



Vol. 7 - N° 2 / Le 10 février 2017

Le bulletin municipal *BEAUHARNOIS VOUS INFORME* est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications:
Stéphanie Leduc Joseph

Directrice des ressources humaines
et des communications:
Paméla Nantel

Design graphique, rédaction et révision
de textes : duval design communication

Impression : TC Imprimeries
Transcontinental

Tirage : 6750 exemplaires



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

www.ville.beauharnois.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse
Secteur de Pointe-du-Buisson

Patrick Laniel
Secteur Saint-Louis

Gaëtan Dagenais
Secteur des Îles-de-la-Paix

Michel Quevillon
Secteur de la Beauce

Jacques Daoust
Secteur du parc industriel

Guillaume Lévesque-Sauvé
Secteur des Moissons

Julie Fortin
Directrice générale

Claude Haineault
Maire